

Parc National avec La Ciotat

Soumis par Sophie
Dernière mise à jour : 21-11-2007

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
La Ciotat 27/06/07

Une grande victoire pour le Collectif
« La Ciotat Cœur de Parc » pour tous les Ciotadens et les générations futures !

Le Collectif "La Ciotat cœur de Parc" accueille avec enthousiasme la décision de la municipalité d'inclure la commune de La Ciotat dans les réflexions avant-projet du parc national des calanques de Marseille Cassis.

La Ciotat Cœur de Parc qui représente 40 associations ciotadennes, rappelle toutefois que la délibération votée par le conseil municipal ne constitue qu'une première étape, il s'agira ensuite de confirmer cette décision en privilégiant l'intégration du site classé de La Ciotat dans le « cœur de parc ».

Pour toutes les décisions qu'elle prendra dans ce sens, la mairie pourra compter sur le soutien de La Ciotat Cœur de Parc qui réalise depuis plus de 2 ans un travail d'information et de dialogue avec la population de La Ciotat. En effet, seule l'intégration en « cœur de parc » permettra à la commune de bénéficier des moyens humains, techniques et financiers alloués par l'État.

Si, au contraire, au terme du processus d'écoute et de concertation mené par le GIP, seule l'option faible « zone d'adhésion », était retenue, les conséquences pourraient être graves.

« La zone d'adhésion » c'est le parc national sans le dispositif réglementaire et sans les moyens qui vont avec, autrement dit, une coquille vide !

Or, par son caractère exceptionnel, sa continuité territoriale avec Marseille Cassis et les enjeux écologiques qu'il représente le site classé mérite une politique de sauvegarde véritablement ambitieuse.

La nouvelle loi votée en 2006 et ses décrets d'application faciliteront le processus de concertation dans un cadre réglementaire novateur, permettant de concilier la protection des sites naturels, la biodiversité, la préservation du patrimoine culturel et la prise en compte des intérêts des Ciotadens.

L'objectif « cœur de parc », annoncé officiellement par le maire hier soir, est donc tout à fait réalisable et souhaitable.

Pour tous renseignements : <http://www.laciotatcoeurdeparc.org/>
Email : coeurdeparc@yahoo.fr ou info@collect-if.org